|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

**30ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen périodique universel**

**Examen de la situation des droits de l’homme au Burkina Faso**

**Genève, 07 mai 2018**

**Monsieur le Président,**

La délégation togolaise souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation du Burkina Faso et la remercie pour la présentation détaillée de la situation des droits de l’homme dans le pays.

Le Togo félicite le Burkina Faso pour ses avancées remarquables en matière de droits de l’homme, en dépit d’un contexte sécuritaire difficile marqué par les menaces de groupes terroristes contre lesquelles le pays fait face de façon courageuse. Ce succès est dû notamment au fait que de nombreuses recommandations acceptées par le Burkina Faso lors de son passage au deuxième cycle de l’EPU ont été pleinement ou partiellement mis en œuvre avec comme résultante un renforcement du cadre général de promotion et de protection des droits de l’homme.

Dans la continuité de son engagement en faveur des droits de l’homme, nous faisons les recommandations suivantes au Burkina Faso :

* Ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.
* Rendre effective la gratuité dans l'enseignement primaire.
* Adopter un cadre juridique qui empêche les projets agro-industriels et les activités des industries extractives de porter atteinte aux droits de l’homme ;
* Veiller à ce que les expulsions soient ordonnées par la justice et entourées de garanties procédurales rigoureuses, conformément aux normes internationales.

Je vous remercie.